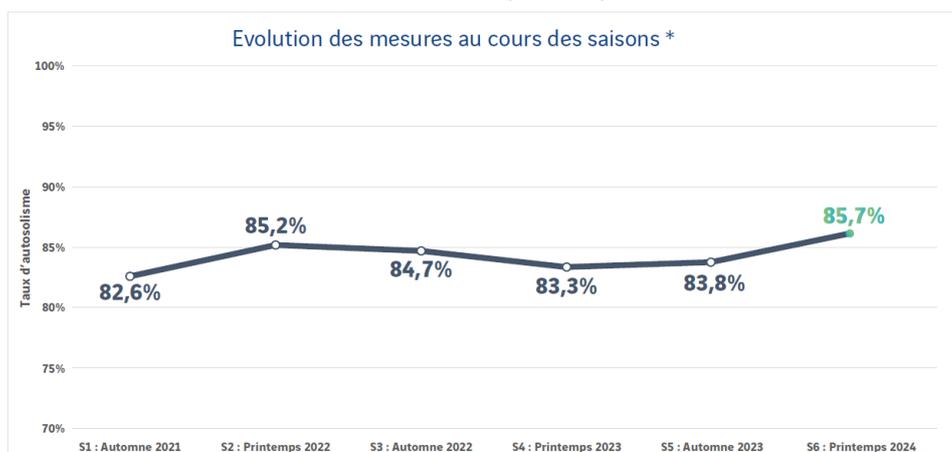


27 septembre 2024

Le covoiturage en net recul en France : près de 86 % des conducteurs sont seuls dans leur voiture le matin aux heures de pointe

Les données du 6^e baromètre de l'autosolisme publié par VINCI Autoroutes révèlent que 85,7 % des conducteurs circulent seuls dans leur voiture le matin aux heures de pointe, soit une augmentation de l'autosolisme de près de 3 points (+2,9 %) par rapport au printemps 2023, témoignant d'une pratique du covoiturage à son niveau le plus bas depuis la création du baromètre en 2021. De tels résultats, obtenus à partir de l'observation entre le 3 et le 14 juin 2024 de 700 000 véhicules aux abords de 13 métropoles françaises, posent question, alors même que les deux éditions précédentes du baromètre laissaient espérer l'amorce d'un changement positif des comportements des Français dans leurs déplacements. Ils soulignent aussi l'ampleur et la nature du principal défi posé par le développement du covoiturage en France dans les années à venir, à savoir celui d'une progression massive du taux d'occupation des véhicules dans le cadre des trajets domicile-travail (mesuré à 1,22 en moyenne dans le cadre du 6^e baromètre). En suivant la trajectoire fixée par la Stratégie Nationale Bas Carbone, impliquant d'atteindre un taux d'occupation des véhicules de 1,75 en moyenne d'ici 2030, il faudrait ainsi que le nombre de covoitureurs soit multiplié par 3.

Baromètre de l'Autosolisme : saison 6 printemps 2024



* Réalisé sur 13 sites à proximité des métropoles d'Aix-en-Provence, Biarritz, Bordeaux (A10 et A63), Lyon, Montpellier, Nantes (A11 et A83), Toulon, Toulouse (A63 et A64), Tours, Ile-de-France

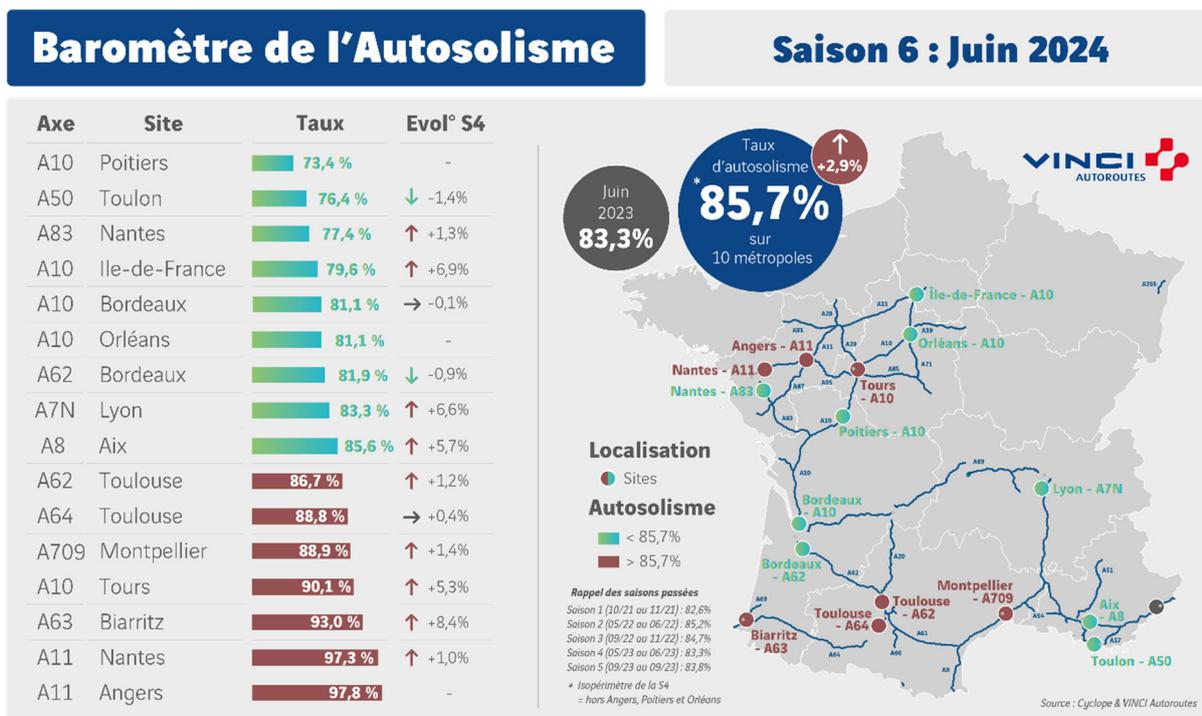
N.B : cette nouvelle édition du baromètre intègre 3 nouveaux sites de mesure de l'autosolisme : Poitiers, Orléans et Angers. En prenant en compte ces 3 métropoles, le taux d'autosolisme atteint 86,1 %.

A l'exception de Toulon et de Bordeaux, la pratique du covoiturage recule dans toutes les métropoles étudiées

On observe un recul de la pratique du covoiturage dans 8 des 10 métropoles étudiées : Aix-en-Provence, Lyon, Montpellier, Nantes, Toulouse, Biarritz, Tours et l'Île-de-France.

Cette baisse **est particulièrement significative** (comprise entre -5,3% et -8,4%) dans cinq d'entre elles : Tours (-5,3%), Aix-en-Provence (-5,7%), Lyon (-6,6%), l'Île-de-France (-6,9%) et Biarritz (-8,4%). A noter qu'en dépit du recul important constaté en Île-de-France, celle-ci présente toutefois un taux de covoiturage, proche de 20%, qui reste sensiblement plus élevé que la moyenne nationale.

A l'inverse **Toulon et Bordeaux affichent une légère progression du covoiturage**. A **Toulon**, l'une des métropoles où le covoiturage est le plus pratiqué, il continue de progresser (de +1,4%) par rapport au printemps 2023, approchant désormais les 25%, soit 1 trajet sur 4 - un niveau atteint par ailleurs uniquement à Poitiers, la métropole où le covoiturage est le plus développé. A **Bordeaux**, le covoiturage progresse légèrement sur l'axe A62 (+ 0,9 %) et reste stable sur l'A10 (-0,1 %).



Une pratique du covoiturage particulièrement rare aux heures de pointe du matin, au moment où le réseau routier est le plus saturé

Le **taux de covoiturage est le plus faible**, de l'ordre de **12,5% en moyenne**, aux heures de pointe du matin, alors même que cette tranche horaire est celle où la proportion de trajets domicile-travail est la plus importante, provoquant des congestions quotidiennes aux abords des métropoles. Il tend ensuite à augmenter progressivement au cours de la matinée, à mesure que d'autres types de trajets sont effectués (école, santé, loisirs, démarches administratives...), pour atteindre 20,5% en moyenne à 9h45.

Dans ces conditions, le taux d'occupation moyen des véhicules reste très bas, avec 1,22 occupant par véhicule. Pour atteindre l'objectif de 1,75 occupant par véhicule fixé par la Stratégie Nationale Bas Carbone d'ici 2030, il faudrait ainsi que le nombre de covoituteurs quotidiens soit multiplié par 3.

Dans cette perspective, il est essentiel de développer les infrastructures et services destinés à faciliter et ancrer le « réflexe covoiturage » pour les trajets domicile-travail, et plus largement à favoriser l'usage

« collectif » de la route et de l'autoroute, qui accueillent 9 déplacements sur 10 : parkings de covoiturage positionnés sur les grands axes aux abords des métropoles, lignes de cars express sur autoroute, voies réservées favorisant le développement des mobilités partagées, pôles multimodaux permettant une interconnexion fluide entre les différents modes de transport, etc.

Méthodologie de la 6^e édition du Baromètre de l'autosolisme

Cette étude a été réalisée sur 700 000 véhicules entre le 3 et le 14 juin 2024, sur 16 sites, en partenariat avec Tours Métropole, Montpellier Méditerranée Métropole, la Communauté d'agglomération du Pays basque et la direction interdépartementale des routes Atlantique (DIRA). Le trafic aux abords de 13 métropoles françaises a ainsi été mesuré : Ile-de-France, Tours, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Biarritz, Montpellier, Lyon, Aix-Marseille et Toulon. Cette édition du baromètre intègre 3 nouveaux sites dont un point de mesure sur l'autoroute A10 à Poitiers, sur l'A10 à Orléans et l'A11 à Angers.

Ces résultats ont pu être obtenus grâce à la technologie innovante de Cyclope.ai. L'objectif de cette étude est de mesurer et d'analyser les habitudes des Français dans leurs déplacements du quotidien – ce afin de pouvoir encourager de manière efficace le développement des mobilités partagées telles que le covoiturage, en lien avec les collectivités territoriales. Pour ce faire, des caméras ont été installées sur des portiques afin de capturer, entre 7h30 et 10h le matin, des images du trafic circulant sur des sections urbaines et périurbaines majeures du réseau VINCI Autoroutes dans le respect de l'anonymat des conducteurs et de leurs passagers. Celles-ci ont ensuite été analysées par un logiciel d'intelligence artificielle développé par Cyclope.ai.

Retrouvez la synthèse du 6^e Baromètre de l'autosolisme sur le site vinci-autoroutes.com. La prochaine édition sera publiée début 2025.

Fort de ces résultats, VINCI Autoroutes entend reconduire régulièrement cette évaluation afin de mesurer l'évolution du taux d'autosolisme et ainsi identifier les solutions à déployer pour lutter contre ce phénomène et stimuler le développement des mobilités partagées, notamment aux heures de pointe, là où leur impact est le plus important pour l'indispensable décarbonation des trajets du quotidien, qu'ils soient de longue ou de courte distance, réalisés pour se rendre au travail ou dans le cadre des loisirs.

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'application gratuite Ulys** : trafic en temps réel
- **Le site Internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Le compte X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes**

Contacts presse :

Anaïs AGOZO-NDELIA, anaïs.agozo-ndelia@væ-solis.com, 06 60 90 69 72
Estelle FERRON, estelle.ferron@vinci-autoroutes.com, 06 34 99 33 61

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France, accueillant chaque jour plus de 2,5 millions de clients et jusqu'à 4 millions l'été sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Premier concessionnaire autoroutier français, ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, sa sécurité et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 9 régions, 44 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires qu'elle irrigue, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes – 181 aires de services – 266 aires de repos – 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).